

**MAIRIE DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

**CONSEIL DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

**PV N° 04/07/17**

**PROCÈS-VERBAL**

*Sous forme de compte rendu de la réunion du  
Conseil d'arrondissement du 23 mai 2017*

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7<sup>e</sup>, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le mardi 23 mai à 18h34, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

**Etaient présents :**

Madame Laurence AMAND, Monsieur Pierre BAILLOT D'ESTIVAUX, Monsieur René-François BERNARD, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Marc LAROCK, Monsieur Olivier LE QUERE et Monsieur Christian LE ROUX et Monsieur Yves POZZO di BORGO

**Étaient absents et excusés :**

Madame Laurence AMAND ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier LE QUERE  
Madame Philippine HUBIN ayant donné pouvoir à Mme Josiane GAUDE  
Monsieur Thierry HODENT ayant donné pouvoir à Monsieur René-François BERANRD

Monsieur Pierre BAILLOT D'ESTIVAUX est arrivé à 18h40 et a pris part au vote du projet de délibération **2017 DAC 385** et les projets suivants.



Madame le Maire salue l'assistance et annonce les pouvoirs de Laurence AMAND à Olivier LE QUERE, de Philippine HUBIN à Josiane GAUDE et de Thierry HODENT à René-François BERNARD.

**1 – Désignation du secrétaire de séance. 07 2017 023**

*Rapporteur : Mme Rachida DATI*

Madame le Maire désigne René-François BERNARD comme secrétaire de séance et Nathalie BADIER comme secrétaire auxiliaire.

**Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération  
07 2017 023**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoir écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**2 - L'approbation du procès-verbal de la séance du mardi 3 mai 2017. 07 2017 024**

*Rapporteur : Mme Rachida DATI*

Madame le Maire présente le procès-verbal de la dernière séance au vote

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération  
07 2017 024**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**3 – Dotation de l'état-spécial du 7<sup>e</sup> arrondissement au titre du budget supplémentaire  
2017. 07 2017 025**

*Rapporteur : Mme Emmanuelle DAUVERGNE*

Madame le Maire explique que les crédits initiaux accordés au titre des fluides ont été surestimés ; compte tenu de cette surestimation, elle juge que la gestion budgétaire et le taux d'exécution sont satisfaisants.

Elle souligne que les reports de crédits du budget 2016 vers 2017 sont stables mais que certains engagements juridiques sont quelquefois différés en raison de problèmes extérieurs à la Mairie.



Elle précise que les 40.000 euros de crédits libres au titre de la dotation d'investissement seront utilisés pour poursuivre le financement des travaux dans les équipements de proximité et insiste sur l'effort d'investissement continu de la mairie du 7<sup>ème</sup> dans ce secteur depuis 2008.

Mme le Maire sollicite l'assistance pour des questions complémentaires auxquelles Mme Dauvergne pourrait répondre.

Mme le Maire soumet le budget supplémentaire au vote.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération**

**07 2017 025**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**4 – Subventions (16.300 euros) à trois associations gérant des bibliothèques et médiathèques associatives. 2017 DAC 385**

*Rapporteur : M. René-François BERNARD*

Madame le Maire indique qu'une seule association est concernée dans le 7<sup>ème</sup> par le versement de cette subvention.

René-François BERNARD présente l'association en question, « Culture et Bibliothèque pour Tous », structure rattachée à la Fédération de la Bibliothèque pour Tous.

Il précise que la France est le seul pays au monde encore en croissance sur le plan de la lecture, croissance dont témoignent les 3,3% d'augmentation de prêts d'une année sur l'autre. Il souligne enfin que l'arrondissement a décidé d'abonder la subvention de la Ville de Paris, pour obtenir 8.300 euros.

Madame le Maire soumet le projet au vote.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération**

**2017 DAC 385**

**Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**5 – Subventions (95 500 euros) à 32 associations, convention et avenants à convention au titre de l'intégration et des résidents non communautaires. 2017 DDCT 22**

*Rapporteur : M. Christophe POISSON*



Madame le Maire précise que l'association concernée, Inter 7, domiciliée dans le 7<sup>ème</sup>, fait de l'alphabétisation .Elle se félicite également que cette subvention de 6000 euros concerne les habitants du 7<sup>e</sup>.

Christophe Poisson complète les propos du Maire en précisant que 32 associations parisiennes sont représentées, toutes visant à une meilleure connaissance du français.

Marc LAROCK souligne que la subvention connaît cette année une hausse de 1000 euros.

Madame le Maire soumet le projet au vote.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération**  
**2017 DDCT 22**

**Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

#### **6 – Vœu non rattaché relatif aux dîners de rue. V 07 2017 026**

*Rapporteur : Mme Josiane GAUDE*

Madame le Maire explique que l'attribution de subventions pour les dîners de rue, au même titre que pour les brocantes, se fera uniquement si les demandes d'autorisation d'occupation du domaine public sont entièrement transparentes, afin d'éviter toute utilisation personnelle ou partisane des fonds attribués par la Mairie. Elle indique que le commissariat a déjà été amené à enquêter sur certaines transactions à ce sujet.

Elle rappelle que seules les demandes transparentes seront acceptées et qu'en cas de doute, elle signalera les transactions opaques auprès des autorités compétentes.

Josiane GAUDE présente le vœu relatif aux dîners de rue. Ce vœu consiste à demander à la Mairie de Paris l'intégration à la liste des éléments demandés aux pétitionnaires pour une demande d'autorisation d'occupation du domaine public relative à un dîner de rue les éléments suivants :

- le tarif demandé aux participants ou la gratuité le cas échéant ;
- une description précise des éventuelles animations ;
- du dispositif de sécurité mis en place en amont et en aval de la rue occupée ;
- la fourniture d'une attestation de responsabilité civile de l'organisateur ;
- la transmission systématique de la lettre d'intention des organisateurs aux maires des arrondissements sur laquelle a lieu le dîner de rue, 45 jours minimum avant la date de l'événement.

Elle rappelle que suite à cette procédure, le maire d'arrondissement pourra faire des remarques et propositions à l'organisateur afin d'améliorer la manifestation.

Le vœu est adopté à la majorité.



**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ au vœu n° V 07 2017 026**

**Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

Olivier LE QUERE indique qu'il sera procédé au tirage au sort des conseillers de quartiers ainsi qu'à la désignation des associations pour chacun des quatre quartiers du 7<sup>e</sup>.

Madame le Maire souhaite que les Conseils de Quartier, qui répondaient à l'origine à un besoin de participation des administrés, évoluent afin tous soient autre chose qu'un bureau des réclamations. Elle note que l'initiative qui a été prise sur la propreté venait pour beaucoup des remarques pendant les conseils de quartier.

Madame le Maire informe de la tenue du prochain conseil d'arrondissement le 19 juin.

Madame le Maire annonce quelques événements :

- la Fête des Mères à la Mairie ;
- Le festival du cinéma se tiendra du 6 au 10 juin ;
- Le Bac Sucré aura lieu le 13 juin ;
- L'appel du 18 juin sera célébré le 19 juin ;
- Le compte-rendu de mandat pour les quartiers Gros Caillou et celui de l'Ecole Militaire se tiendra le 20 juin à 18h30, à la Maison des Associations ;
- Le compte-rendu de mandat pour les quartiers Invalides et Saint-Thomas d'Aquin aura lieu le 27 juin à 18h30, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Monsieur POISSON reprend la parole pour signaler le lancement de l'Eté Solidaire le 23 juin à la Légion d'Honneur.

Madame le Maire signale que l'intervention bienveillante du Général PUGA a permis d'organiser cet événement dans cet endroit très prestigieux.

Monsieur POISSON précise que les associations sont ravies du choix de cet endroit.

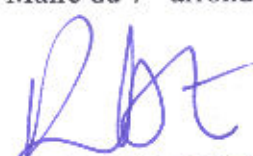
Madame le Maire lève la séance.

Le Secrétaire de Séance



René-François BERNARD

Le Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement



Rachida DATI